

# VIVRE A LABEAUME

## Association pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site (Association loi de 1901)

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie  
par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n° 2002-184-7 du 30.07.2002

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 9 AOÛT 2011

A 18 heures, dans la salle communale "Le Récatadou", la séance est ouverte.

Un quorum de 65 adhérents présents et de 21 adhérents représentés sur 130 adhérents à jour de leur cotisation ayant été constaté, l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 12 août 2010.
- 2 - Rapport d'activités 2010/2011: présentation, débat, quitus au CA et au Président.
  - Séminaire développement durable du 18 septembre 2010
  - Chemins communaux
  - Rivière, assainissement, station d'épuration
  - Autres actions: paysage, gaz de schistes
  - Information: site internet et bulletins
  - Autres activités
  - Les réunions intermédiaires
- 3 - Orientations 2011/2012
  - Poursuite des activités en cours
  - Propositions des adhérents
- 4 - Comptes 2010/2011: présentation, débat, quitus au Trésorier.
- 5 - Budget 2011/2012: actualisation de la cotisation, présentation et vote.
- 6 - Conseil d'administration: remplacement d'administrateurs élus en 2008 (une part importante de l'actuel conseil) ou démissionnaires (Nicole Laudat).

Claude GUARY accueille et remercie les participants et précise (pour éviter certaines incompréhensions de l'an passé) que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront prendre la parole au cours des discussions sur des questions appelant un vote.

Olivier SOULAS est désigné comme président de séance. Josette JANDARD est désignée comme secrétaire de séance. Daniel ROCHETTE et Pierre VERBEURE sont désignés comme scrutateurs des votes.

La présentation de diapositives qui a servi de support à l'animation de la séance sera mise en ligne avec une copie du présent compte rendu sur notre site Internet.

#### **Point 1: Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale**

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 août 2010, mis en ligne et adressé aux adhérents le 8 novembre 2010, et mis ce jour à la disposition des présents sur le bureau de l'assemblée n'a fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité, à mains levées, après proposition de vote à bulletins secrets..

#### **Point 2: Rapport d'activités 2010/2011**

Le rapport d'activités est présenté par Claude GUARY, relayé par Olivier SOULAS concernant les actions sur la rivière, Daniel ROCHETTE pour les problèmes sanitaires et la station d'épuration, et la participation aux travaux du syndicat Beaume Drobie, Jacques ALLARD pour les questions financières.

#### **2-1 Séminaire développement durable**

Ce séminaire s'est donc déroulé le 18 septembre 2010 à Joyeuse, à l'occasion des journées du patrimoine.

Il a rassemblé environ 50 personnes sur la journée, dont 15 membres de Vivre à Labeaume, ce qui est un relatif succès, au regard de l'important travail de préparation nécessaire. Cette manifestation nous a permis d'améliorer l'image de l'association par une action positive et une présence élargie géographiquement, notamment vers notre bassin amont, et ainsi de mieux nous intégrer dans les réseaux locaux.

Six thèmes importants pour le territoire, ont été successivement évoqués par un «réputé sachant», accompagné par un ou deux exemples pratiques par thème.

L'animation et l'organisation étaient assurées par Vivre à Labeaume (Claude Guary) et par le syndicat Beaume Drobie (Matthieu Millot).

Le matin, excellente **présentation d'ensemble du pays Beaume Drobie et de ses problèmes écologiques** par l'Université de Lyon II (préparée par Yann Callot, membre du bureau VAL, Nicolas Jacob et Norbert Landon ).  
**Biodiversité et milieux naturels** (CREN) : présentation par le centre régional des espaces naturels des travaux réalisés sur le plateau de Montselgues (avec le maire de Montselgues et le président de la C de C.)  
Sympathique déjeuner en commun chez Valentina, place Peyre.

L'après midi a été consacrée aux présentations thématiques :

**Energie** : présentation par Sophie Hennion de «Pôle énergie» et de ses actions : photovoltaïque collectif, CUMA chauffage bois, formation etc...

**Architecture et Construction** : Interventions de Patrick Waldsmith, maire de Beaumont sur une opération concertée de logement social, de Christian Moyersoén, adjoint de Saint André Lachamp sur l'éco hameau de Saint André, de Yann Callot sur un exemple de réhabilitation individuelle à Labeaume.

**Agriculture** : Marc Thibon, agriculteur à Chandolas et représentant de la chambre d'agriculture , et Sandrine Taine, animatrice des Bourrons Couchus, coopérative charcutière

**Tourisme** : Eric Arnou, consultant en développement touristique, ancien VP (les Verts ) du conseil régional, pour la présentation générale et Christian Cintre, gestionnaire du camping éco labellisé de Saint Privat , Alain Gibert , maire de Rocles et gestionnaire d'écogites, pour les exemples.

**Eau et assainissement** : Stéphane Oriol, président du syndicat de rivière Ouvéze Vive, Jean Pierre Roux, bureau d'étude spécialisé (SPANC et citernes pluviales)

En fin d'après midi, un débat rapide (compte tenu de la densité de la journée) a été animé par le président de VAL et suivi du pot de l'amitié.

Des expositions sur l'écologie, les énergies nouvelles et le patrimoine naturel avaient été installées pour la journée par les divers intervenants.

Presque toutes les interventions ont fait l'objet d'une présentation powerpoint et sont consultables sur notre site et celui de Beaume Drobie.

La journée a par ailleurs fait l'objet d'une bonne couverture presse, aussi bien dans l'annonce que dans le compte rendu.

## **2-2 Les chemins communaux**

Il s'agit du problème touchant à la modification non réglementaire des VC 1 et VC 3 : Récatadou et Bois Saint Martin, dossier que nous suivons depuis septembre 2007...

A la suite de l'enquête publique intervenue en aout 2010, **après** réalisation des travaux par les propriétaires fonciers concernés, la commune, sans tenir aucun compte d'aucune des observations formulées, a approuvé les deux dossiers au conseil municipal d'octobre 2010...

Comme nous l'avions annoncé, nous avons donc déposé fin février 2011 un recours au Tribunal administratif de Lyon contre les deux délibérations approuvant les deux modifications de chemins. Notre recours a été jugé recevable et transmis à la Commune par le TA fin avril...

La commune a désigné un avocat lors du C.M de début juillet.

Notre recours repose sur trois arguments: l'application erronée de la réglementation, le recours injustifié à la sous traitance privée par rapport à la loi MOP (maitrise d'ouvrage publique), l'absence de réelle utilité publique. Nous faisons procéder aux analyses juridiques nécessaires par les conseils de deux membres du CA et mandaterons nous même un(e) avocat(e) de façon à présenter un mémoire en réponse à la commune lorsque celle-ci interviendra.

La procédure peut durer selon le greffe du tribunal entre un et deux ans.

Par ailleurs, nous avons répondu dans notre dernier bulletin distribué la semaine passée, aux déclarations absurdes rendant notre association responsable de la non réalisation des travaux de revêtement sur le chemin communal n°1.

Sur ce sujet particulier, Ambroise FANDRE souhaite intervenir et fait part de son désaccord avec le recours engagé, qu'il estime négatif dans nos relations avec les habitants de Labeaume, et notamment les propriétaires concernés. Le président et plusieurs membres du bureau rappellent que cette action avait été clairement envisagée et discutée lors de la précédente assemblée générale qui l'avait très majoritairement approuvée dans son principe. Il est souligné que cette action n'est pas tournée contre les propriétaires, mais contre le laxisme ou l'irrégularité de certaines procédures municipales, de façon à ce qu'elles ne puissent plus se reproduire. On ne saurait en effet envisager une gestion opaque du territoire communal qui conduirait à des décisions d'attribution ou de modification du patrimoine commun sans information, explication et enquête publiques **préalables**.

## **2-3 Rivière, assainissement, station d'épuration, travaux ...**

C'est encore une fois l'ensemble de dossiers autour de la rivière qui nous a le plus mobilisé cette année

### **Gestion à long terme de la rivière**

Daniel ROCHETTE évoque la poursuite de notre collaboration avec le Syndicat Beaume Drobie : VAL a été élue au comité de pilotage du dossier de contrat de bassin, au titre de la représentation « usagers », notamment sur les commissions qualité et quantité. Nous avons pu noter:

- La sévérité des premiers constats (insuffisance des PPRI, zones inondables, urbanisation, puisage, problèmes quantitatifs et qualitatifs)
- une avancée importante pour nous : la suppression de la référence à une plage « aménagée » à Labeaume, en accord avec le maire .
- Par contre , il est toujours fait référence à cet aménagement au village dans le projet de SAGE Ardèche récemment présenté. Il nous faut donc rester mobilisés...(voir article dans le dernier bulletin).
- Débit de la rivière: Daniel ROCHETTE rappelle que bien que le président du SEBA dise à chaque réunion qu'il ne prélève que 0,04 m<sup>3</sup>/s en période d'étiage ,il faut savoir que le débit d'étiage estimé il y a plus de 25 ans était de 0,4m<sup>3</sup>/s (mesures à St Alban de 1969 à 1982) donc aujourd'hui les prélèvements ne sont pas du tout négligeables et nous devons être très volontaristes dans le groupe de travail Quantité du comité de rivière.. Ambroise FANDRE rappelle que la imitation des PC, reste le seul remède efficace aux problèmes d'eau et d'assainissement .

### **Nettoyage de la rivière**

Olivier Soulas rappelle les éléments climatiques et hydrologiques qui ont conduit à reporter cette action en septembre 2011, au lieu de mai/juin.

Il rappelle également les conditions de déroulement de l'édition 2011

Objectif : sensibiliser les habitants de la commune à la nécessité de préserver notre rivière, organiser une journée de nettoyage des berges de la Beaume et faire participer les jeunes labeaumoises à une journée d'activités de plein air encadrée par les associations

Action : une descente de la rivière en canoë de Rosières à Peyroche, avec des arrêts sur toutes les plages accessibles pour ramasser les débris. L'encadrement sera assuré par des adultes volontaires aidés par deux moniteurs diplômés. Canoës sponsorisés, pique nique et pot d'arrivée fournis par les associations

Budget : Environ 1200 euros (sponsorisations recherchées) . Participations de principe acquises des associations labeaumoises et du SRBD. Demande d'intervention au département .Journée gratuite pour les enfants de Labeaume de 6 à 16 ans. Participations adulte à définir. Nous envisageons de remettre un tee shirt commémoratif aux participants..

Date envisagée: samedi 17 ou 24 septembre (modifiable en cas d'intempéries ou inondation. *Finalemnt arrêtée au 24 septembre. Voir le site Internet*)

Participants : nombre limité à 60 personnes pour des raisons de sécurité

### **Travaux sur la rivière au droit du Sablas**

La commune , avec l'aide du SRBD, mais sans participation financière du SEBA a finalement réalisé en juin dernier, une première tranche provisoire de consolidation des berges en amont du pont (montant indiqué 20000 euros). Contrairement à ce qui nous avait été dit, le béal du moulin a été recouvert à cette occasion. Le remblai mis en place a déjà été attaqué par la rivière lors des orages récents, ainsi que par la sur fréquentation.

Nous défendons la position du propriétaire riverain du moulin qui veut revaloriser le béal et l'ensemble du moulin. Nous confirmons notre demande de participation à la définition du programme d'aménagement définitif (Sablas, moulin, berges, station d'épuration, baignade, liaison éventuelle avec St Alban etc...)

### **Station d'épuration du village**

VAL ne peut que maintenir sa position : la station actuelle est de toute façon dépassée, au regard des exigences de la législation européenne et notamment de la circulaire ERU. La réalité de la capacité nécessaire à court terme est au moins de 800 EqH au lieu des 250 actuels, et il ne peut être question de maintenir une station d'épuration dans une zone qui est chaque année régulièrement inondée

Le SEBA a reconnu en janvier dernier la réalité des problèmes de fonctionnement sur l'existant et a engagé des travaux dans le sens d'une amélioration ?...(voir notre bulletin° 29) mais tout à fait insuffisants et limités au seul fonctionnement de l'équipement actuel.

Pour nous, il est urgent de mettre à l'étude rapide un équipement nouveau, probablement en association avec St Alban Auriolles. Horizon de réalisation : 4/5 ans maximum..Objectif coût: 500 à 600 K euros (subvention possible au moins à 50%).

On peut citer un exemple récent, celui de Labastide de Virac: réalisation 2008/2009 par la Phocéenne des eaux d'une station à filtres plantés de macrophytes – cout annoncé moins de 200.000 euros pour une capacité de 400 équivalents habitants.

La position de la Commune sur une nouvelle station semble converger avec la notre, mais sans objectif précis de date et de financement (position du maire au conseil municipal de juin 2011)

Les analyses actuelles de l'eau de baignade donnent des résultats moyens au plan sanitaire mais, l'entrée en application fin 2012 de la directive européenne 2006 conduira à classer le site de baignade en aval du pont de Labeaume en non conforme. Il est important de ne pas laisser le problème s'enliser et de maintenir une position ferme appuyée sur la réglementation européenne (directive de 2006 applicable en 2012) et les positions préfectorales.

## **2-4 Autres activités**

### **Gaz de schistes**

Chacun d'entre nous connaît la gravité de ce problème et des menaces qu'il génère. L'exposition que nous vous présentons est explicite n'hésitez pas à poser des questions.

Vivre à Labeaume a dès le 24 janvier adhéré au collectif 07 «Stop au gaz de schistes». Un «collectif labeaumoïse SGDS» qui comprend également, à titre personnel, d'autres citoyens, a été constitué et interviendra prochainement sur d'autres formes de mobilisation (Cf. le tract distribué avec le dernier numéro du bulletin). Des menaces se précisent dès septembre à proximité, sur des sujets identiques (Bessas, Nord du Gard). Pour tous renseignements, voir le site du collectif 07: «collectif@stopaugazdeschiste07.org».

### **Publicité et paysages**

Devant la recrudescence de l'affichage sauvage et la dégradation systématique du paysage, plusieurs associations locales se sont émues de cette évolution et ont voulu réagir de façon coordonnée. Le bureau de Vivre à Labeaume s'est associé à cette initiative.

Une première réunion a rassemblé le 25 juin à Labeaume, avec Vivre à Labeaume, Païolive, Remue ménage Environnement, SAED, avec le soutien de la Frapna et de Paysages de France. Une première action a bénéficié d'une bonne couverture médiatique.

La constitution d'une association spécialisée à vocation départementale est envisagée (réunion préparatoire le 20 août).

Une première action d'envergure (bâchage de panneaux 4\*3 illégaux sur Aubenas) devrait intervenir vers le 10 septembre *(elle a eu lieu et s'est particulièrement bien déroulée. Nous invitons nos adhérents à rejoindre à titre personnel la structure spécifique de Paysages de France qui se met en place au niveau départemental. A noter une amélioration significative à l'entrée de la commune de Labeaume, la municipalité ayant installé un panneau d'information groupé coordonné. Malheureusement des panneaux sauvages et notamment ceux situés dans l'axe du pont sont toujours là!!)*.

## **2-5 Information et diffusion**

### **Site Internet**

Après 4 ans de fonctionnement, notre site est mur. Cette année il s'est simplifié et clarifié.

Son contenu est enrichi en permanence (news...) Il diffuse tous les renseignements nécessaires pouvant intéresser les Labeaumoïses (du programme du cinéma de Ruoms à l'ordre du jour du conseil municipal, en passant par les problèmes du gaz de schiste)

Vous êtes toujours plus nombreux à le consulter (près de 15.000 visiteurs cette année pour 13.331 entre juin 2009 et juin 2010), soit une augmentation de 10% mais... toujours trop peu d'échanges d'idées entre adhérents et/ou non adhérents sur le forum ... Venez donc discuter sur «www.vivre-a-labeaume.org» !! C'est facile, amusant et sans danger...

### **Bulletins**

Cette année nous avons édité trois bulletins, chacun à 400 exemplaires.

N° 28 à la fin de l'automne 2010 ,N°29 à Pâques 2011, N°30 distribué cette semaine. Ces trois numéros ont consacré beaucoup de place à la station d'épuration et aux travaux sur la rivière , mais nous voudrions diversifier, et passer à un rythme trimestriel et éditer un numéro de Noël, pour mieux assurer la liaison avec nos adhérents et nos lecteurs de la commune.

Nous voudrions aussi publier «un courrier des lecteurs»..mais pour tout cela nous avons besoin de plus de rédacteurs...!!

## **Activités diverses**

Participation du bureau à de nombreuses réunions : rencontres citoyennes, présence régulière au C.M (sauf une seule fois...), mais le fait d'avoir déposé un recours en TA a rendu plus difficile les contacts avec la mairie.

Participation de plusieurs membres du Conseil d'administration aux activités ou réunions d'autres associations: Jumelage et animation, Labeaume en musiques, CAUE, FRAPNA (C.Guary et O.Soulas délégués au CA)

Suivi des autorisations d'urbanisme : sur un an (07/10 à 07/11).

Après une brève accalmie l'an passé, 9 permis de maisons individuelles neuves ont été accordés ainsi qu'un droit de lotissement de 3 lots , 5 permis d'amélioration et d'agrandissement, 8 CU positifs...La pression semble reprendre et quelques opérateurs spécialisés (notaires, lotisseurs..très souvent les mêmes) s'agitent beaucoup.

VAL est intervenu auprès de la commune et de la DDE contre un chemin de desserte en piquage direct sur le CD 245 au droit du carrefour de la route de Chapias. Certains de nos adhérents s'étant interrogé sur cette intervention, le président l'a justifié par la proximité et les risques de conflit avec le tracé du carrefour voisin réservé au PLU et les risques d'accident, tout autant que par les atteintes flagrantes au droit du voisinage, et à l'anticipation notable sur toute autorisation de travaux. Les travaux concernés ont été arrêtés.

**A l'issue de cette présentation, après mise aux voix, et en l'absence de demande de vote à bulletins secrets, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité moins une abstention et quitus est donné au Président et au Conseil d'Administration pour leur activité.**

## **Point 3: Orientations 2011/2012**

Comme chaque année, tout dépendra de la conjoncture, locale et nationale, de la bonne volonté et de l'intérêt de nos adhérents ainsi que des risques que nous verrons se profiler pour notre environnement et notre cadre de vie. Bien sûr, le Conseil d'Administration poursuivra les activités engagées sur la rivière, l'eau et l'assainissement, les chemins, le contrôle surveillance de l'urbanisation etc...mais il attend beaucoup des propositions des adhérents.

### **La rivière:**

- Poursuivre notre participation active au comité de pilotage de l'étude de contrat de rivière,
- Poser les problèmes, fournir des données et des questionnements indépendamment de tout intérêt ou de toute pression extérieure,
- Intervenir sur les points qui sont pour nous les plus sensibles ou les mieux connus: blocages fonciers, stations d'épuration, zones inondables, qualité des eaux, plages.
- Poursuivre les contacts avec le SAGE et l'Agence de bassin pour être associés aux réflexions à plus grande échelle (évolutions institutionnelles: disparition ou concentration de structures)
- Le rallye canoë nettoyage de la rivière (3<sup>ème</sup> édition)

Action prévue initialement en juin 2011 a été reportée à septembre faute d'eau dans la rivière (Cf ci-dessus)...Les principes restent les mêmes et ont été rappelés par Olivier SOULAS

### **L'assainissement et la STEP:**

- Poursuivre nos interventions auprès de la commune, du SEBA, des autres collectivités et administrations pour engager au plus vite la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.
- Faire préciser les conditions d'extension et de raccordement du réseau public d'assainissement.
- Relancer le débat sur l'assainissement non collectif (SPANC)
- Pousser l'étude du schéma général d'assainissement et analyser les conséquences sur l'évolution à long terme du PLU.
- Enquêter sur les conditions d'alimentation en eau sur la commune: coupures, pertes, pression, travaux, etc.
- Se rapprocher des usagers et des associations spécialisées pour mieux connaître les éléments d'évolution du prix de l'eau et les conditions de gestion à long terme (concession/gestion directe/fermage intéressé).

### **Les chemins**

- Poursuivre notre action en fonction des suites de la procédure au Tribunal administratif
- Poursuivre l'analyse et l'action sur les VC 9 et 26, éventuellement par un recours
- Etudier ou faire étudier des chemins «non automobiles» destinés à la promenade piétonne ou cycliste, ou à l'accès à la rivière pour offrir une alternative à l'automobile
- Travailler sur les conventions public/ privé pour maintenir l'ouverture des chemins .
- Soutenir les efforts faits par les collectivités (chemins de grande randonnée à la C de C, balisages et topo guides...)
- Identifier et faire connaître des solutions exemplaires dans la région ou à l'étranger, pour faciliter les circulations douces..

**La circulation automobile et le stationnement** (rappel des objectifs 2009/2010, et 2010/2011,hélas inchangés...)

Privilégier deux axes de réflexion et de travail :

1- La vitesse et la sécurité sur les deux grands axes gérés par le département et la Cde C, dont la forte augmentation de nuisances a été signalée par tous les riverains ces dernières années

- Solutions à examiner et à proposer : évolution des contraintes statutaires, contrôle renforcé de la vitesse, mise en place de limitations, regroupement des sorties particulières, zone 30, ralentisseurs, interventions de police, notamment l'été, etc...

2- La maîtrise du stationnement au chef-lieu et dans ses environs: inutile de décliner à nouveau le problème et toutes ses conséquences....

- Solutions à examiner et à proposer: redistribution des parkings, stationnement payant réel (gratuité garantie par badge pour les seuls foyers fiscaux de Labeaume), pénalisation réelle des contrevenants, navettes etc...(Tout en gardant cependant à l'esprit que le problème est limité à 8 semaines/an) ...

Lors de la discussion , Roger MANNEVAUD souhaite que nous proposons de matérialiser le tracé et l'axe du CD 245.

### Les rencontres intermédiaires

L'assemblée générale est pour nombre d'adhérents le seul moyen de contact et de débat dans l'année. Il faut essayer de se mobiliser un peu plus en cours d'année.

Les deux réunions techniques de 2010/2011 ont été assez suivies (25 participants) mais nous pouvons faire sensiblement mieux.

Proposition d'organiser deux réunions de même type en 2011/2012:

Toussaint 2011 ? Pâques 2012 ? Autres dates ?

Le contenu technique sera à déterminer préalablement en fonction des préoccupations du moment et des propositions des adhérents.

Une exposition de photos à l'été 2012, à partir d'un concours ouvert à tous, avec un thème porteur de nos objectifs...sur une base culturelle de qualité

Une commission devra être mise en place rapidement pour règlement, l'organisation thématique etc... : nous avons des spécialistes..!

### Point 4: Rapport financier 2010/2011

Jacques Allard, trésorier, présente alors le rapport financier qui fait apparaître pour l'exercice 2010/2011 un compte d'exploitation de 2784,78 euros en dépenses et de 3232,25 euros en recettes avec un excédent d'exploitation de 447,47 euros (Cf tableau ci-dessous) .Cette trésorerie bénéficiaire a permis une légère augmentation des fonds propres qui s'élèvent à 4494.97 euros. Il n'est constaté ce jour aucune dette à court ou long terme, ni créance en cours .Le stock de «produits dérivés» est valorisé à hauteur de 668 euros, ce qui porte l'actif net de l'association à 5162,97 euros .

Tableau I - **Compte d'exploitation – trésorerie 2010/2011**

Débit	€ TTC	Crédit	€ TTC
Cotisation Frapna	47,00	Adhésions (118)	1665,00
Subvention Téléthon	50,00	Participation confitures	622,75
Denrées pour Confitures	411,80	Participation repas	705,00
Denrées pour Repas AG	429,31	Rétrocession séminaire	178,70
Réunions et séminaires	785,14		
Frais postaux	63,40		
Frais de justice	166,43	Produits financiers (CE)	55,80
Nettoyage rivière	0,00	Don	5,00
Bulletins n°27,28 et 29	528,97		
Papeterie , photocopies	244,13		
Hébergement site Internet	58,60		
<b>Total dépenses</b>	<b>2784,78</b>	<b>Total produits</b>	<b>3232,25</b>
<b>Résultat excédent</b>	<b>447,47</b>		
<b>Total général</b>	<b>3232,25</b>		<b>3232,25</b>

## Tableau II - Rapprochements bancaires et situation financière globale

### **Livret A association crédit agricole N° 55876      Compte courant crédit agricole N° 60050**

Solde relevé au 31 juillet 2010: 3612,95 €      Solde relevé au 31 juillet 2010: 434, 55 €

Solde relevé au 31 juillet 2011: 3668,75€      Solde relevé au 31 juillet 2011: 826,22

Ecart: 55,80 €

Ecart : 391,67

Ecart total: 447, 47 €

Solde total: 4494,97 €

### **Valorisation du stock au 31/07/2011**

Confitures (2.5 et 3 euros) Stock Total : 668, 00 €

**Actif net à ce jour: 5162,97€**

Les comptes ont été examinés par notre «commissaire aux comptes interne» Guy JANDARD, qui a donné son visa. L'examen de ces comptes ne suscitant pas de questions particulières, il est procédé au vote et les comptes sont approuvés à l'unanimité, à main levée. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion 2010/2011.

### **Point 5: Budget 2011/2012**

Le programme prévisionnel se traduit par un projet de budget 2011/2012 d'un montant de 5600 euros,. Les dépenses seraient affectées à 71% aux activités (bulletins, éditions, site Internet, contentieux, rivière) et à 29% pour le fonctionnement (renforcement de nos relations avec les autres associations, moyens d'information et d'intervention juridiques).

#### **Recettes**

Cotisations adhérents (base 130 adhérents cotisations à 18 et 30 euros )	2000 €
Produits dérivés (confitures, Tshirts)	600 €
Participations repas	1000 €
Subventions sur actions (rivière) SRBD, Département, sponsors	600 €
Prélèvement sur trésorerie	1400 €
<b>TOTAL</b>	<b>5600 €</b>

#### **Dépenses**

Fonctionnement (29%)	Cotisations et subventions autres associations	300 €
	Internet et frais postaux	200 €
	Papeterie, petit matériel	100 €
	Achats de denrées (repas et produits)	800 €
	Documentation et assistance	200 €
Actions (71%)	Contentieux chemins	2000 €
	Nettoyage Rivière	1200 €
	4 bulletins	800 €
<b>TOTAL</b>		<b>5600 €</b>

En 2009/2010 nous n'avons sollicité qu'une légère subvention auprès du SRBD pour le nettoyage de la rivière. Nous devons le faire plus fortement en 2011/2012, à hauteur d'environ 600 euros, notamment en nous adressant au conseil général. Par ailleurs, nous devons renforcer nos fonds propres en passant les cotisations

à 18 euros (adhésion individuelle) et à 30 euros (adhésion familiale) et utiliser une part raisonnable de notre trésorerie si nous voulons donner un nouvel élan à nos activités.

**L'assemblée donne à l'unanimité son accord pour l'augmentation des cotisations et adopte le budget prévisionnel 2011/2012 à l'unanimité.**

**Point 6: Elections au Conseil d'administration.**

Nicole LAUDAT, administrateur réélu en 2010, ne souhaite pas poursuivre compte tenu du poids de ses activités sur Reims .

Six administrateurs élus en 2008, dont le mandat expire en 2011, se représentent (Jacques ALLARD, Paul CHEMETOV, Claude GUARY, Josette JANDARD, Yvette SMITH, Virginie SUMPFF).

Par ailleurs, Isabelle JACQUES et Michèle VINCENT ont posé leur candidature.

**En l'absence de demande de vote à bulletins secrets, les huit candidat(e)s sont élu(e)s à l'unanimité à main levée.**

Le conseil d'administration se réunira sous dix jours pour désigner en son sein un nouveau bureau.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Olivier SOULAS lève la séance à 20 heures et convie l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié, suivi d'un dîner préparé par nos chefs habituels sous la conduite de Guy JANDARD. Plus de 70 personnes y ont participé.